



## Enfant illegitime reconnu par son vrai pere quel sont les démarch

Par **Emilio\_old**, le **08/10/2007** à **09:52**

Bonjour,

Je suis mariée depuis 2 mois, enceinte d'un autre homme je me demande comment cela va se passer pour le vrai pere et pour l'enfant, moi même et mon mari !!!

L'enfant que je porte sera reconue par le vrai pere avec qui j'ai eu l'avanture, mais j'ai fait la déclaration de grossesse au nom de mon mari... Pour pouvoir etre remboursée des frais médicaux.

Le nom de famille, la déclaration à la mairie, les droit du pere et les droit de l'enfant ainsi que mes droit et les droit de mon epoux ?

Quelles sont aussi nos obligations envers cet enfant ? !

Quel sont les risques, les démarche a suivre... car l'enfant sera élever par son vrai pere qui es lui même marié (mon mari ne veut pas entendre parler de cet enfant).

Merci de votre aide